

Visio « litholamellage » du 4 Octobre

Etaient présents :

CNRS	Céline BATAILLON	Coordinatrice Nationale adjointe de Prévention et de Sécurité (CNPS)
	Thierry LABASQUE	Directeur Adjoint Technique INSU
	Ludovic TESSIER	Ingénieur Régional de Prévention et de Sécurité DR17 Bretagne et Pays de Loire
Géo-Océan Brest	Jean-Pierre OLDRA	Lithopréparateur
GéoSciences Montpellier	Christophe NEVADO	litho préparateur, membre du COPIL des litho préparateurs de France (LPF)
Géosciences Rennes	Xavier LE COZ	Litho préparateur, membre du COPIL des litho préparateurs de France (LPF)
IFREMER	Steve BERTHO	Responsable Service Conditions de travail et Prévention des Risques Professionnels
	Mathieu ROSPABE	Chercheur Géologue
IPGP	Cécile PRIGENT	Maître de conférences en charge de la lithothèque
UBO	Marielle BOUCHER	Conseillère de prévention
Université de Montpellier	Ludvine RUGANI	Conseillère de prévention
BRGM	Guillaume WILLE	Géologue Expert – microcaractérisation des géomatériaux

1. Groupe Opérationnel :

Suite à la première réunion, un groupe opérationnel a été créé via la désignation d'un coordonnateur pour chaque établissement/thématique :

Les lithopréparateurs :

- Jean-Pierre Oldra, Géo Océan Brest
- Christophe Nevado, GéoSciences Montpellier,
- Xavier Le Coz, GéoSciences Rennes

Les géologues :

- Guillaume Wille, BRGM
- Cécile Prigent, IPGP
- Mathieu Rosbapé, IFREMER

Les conseillers de prévention :

- Steve Bertho, IFREMER
- Marielle Boucher, UBO
- Ludivine Rugani, Université de Montpellier
- Ludovic Tessier, CNRS Bretagne et Pays de la Loire.

+Thierry Labasque, Directeur Technique Adjoint INSU,

+Yves Fenech, Coordinateur National de Prévention et de Sécurité,

+Céline Bataillon, Coordinatrice Nationale Adjointe de Prévention et de Sécurité

2. Site de partage de données

Un site collaboratif dans le but de mutualiser l'ensemble des ressources (études déjà réalisées, mesures, documents type tableau pétrographique, avancées techniques) a été mis en place :

<https://sdrive.cnrs.fr/s/qNLpEEFLwX4ad5N>

Tout problème de connexion devra faire l'objet d'une demande d'assistance à Ludovic Tessier.

2

3. Mesurage de fibres d'amiante**a. Mesurages IFREMER :**

Un chantier test, commandité par l'IFREMER, a été réalisé dans l'unité Géo Océan (CNRS – UBO – IFREMER) dans les locaux propriété de l'IFREMER avec les prestataire BJL environnement (non certifié COFRAC) pour la partie stratégie et ITGA pour les analyses en sous-traitance. Les échanges se sont avérés compliqués en raison de la sous-traitance.

Les prochaines mesures prévues en novembre s'effectueront exclusivement avec ITGA, du prélèvement à l'analyse. 10 modes opératoires (pesée de poudres, tamisage de sédiment par voie sèche et par voie humide...) ont été établis et feront l'objet de mesurage. A noter que les modes opératoires sur les étapes de sciage sont exclus de la démarche de l'IFREMER.

Ces mesures seront réalisées avec un sas de confinement. Les modes opératoires vont être présentés au CSE IFREMER après l'avis de l'Inspection Santé et Sécurité au Travail (ISST) et de la CARSAT. L'ordre de prix à retenir est d'environ 1000€/mode opératoire analysé.

L'ANSES précise que le protocole habituel (microscope à lumière polarisée et microscope électronique à transmission) sur des fragments de roches broyées ne permet pas de distinguer clairement les fibres d'amiantes des autres fibres ; ce qui a pour conséquence de surestimer la concentration en fibres d'amiante. ITGA à la particularité de pousser ses analyses avec un microscope électronique à balayage (MEB) permettant de faire cette distinction. Leurs résultats sont plus fiables même si leurs tarifs sont plus élevés (+ 10 à 15%).

⇒ Une synthèse des mesures réalisées par l'IFREMER ainsi que les modes opératoires IFREMER seront partagés avec le GT.

⇒ ITGA est retenu par le GT en raison de la méthodologie d'analyse utilisée.

b. Mesurage UBO :

L'UBO a réalisé dans l'unité Géo-Océan dans les locaux hébergés par l'UBO des mesures à blanc afin d'estimer la pollution résiduelle des salles de lithopréparation. Les tests ont été réalisés par la société AC Environnement qui n'est pas accréditée en amiante environnementale.

Des ventilateurs ont été utilisés afin de remettre en suspension dans l'air les particules déposées. Les analyses se sont révélées négatives.

⇒ Les résultats des mesures réalisées par L'UBO seront déposés sur le site de partage.

c. Mesures à réaliser dans le cadre du GT :

Afin de compléter les mesures réalisées par l'IFREMER, une série de mesures sera réalisée en conditions réelles de sciage et de broyage avec toutes les précautions nécessaires afin d'éviter toute exposition à des fibres d'amiante.

Dans un premier temps, ces mesures seront réalisées sans amélioration techniques (coffrage, captation, sécurité...) afin de pouvoir quantifier l'exposition actuelle des agents. Dans un second temps, les mesures permettront de tester l'efficacité des systèmes de protection mis en place.

Une mesure à blanc sera préalablement réalisée afin de quantifier une éventuelle pollution résiduelle.

En raison de l'absence de systèmes de protection, de captation ou d'aspiration des salles de lithopréparation du site UBO de Géo-Océan, il est convenu que les mesures se concentreront sur le laboratoire GéoSciences de Montpellier sur un budget Université de Montpellier et CNRS.

Les mesures devront être réalisées en priorité sur des modes opératoires et des échantillons de roche faisant consensus dans la communauté des lithopréparateurs.

Pour ces mesures, l'IFREMER est prêt à fournir leurs échantillons tests utilisés en interne dans la mesure où ils sont parfaitement caractérisés.

4. Formation

Réglementairement, la formation SS4 pour les agents manipulant des roches potentiellement amiantifères semble inévitable. Le contenu réglementaire de cette formation est peu adapté aux activités des lithopréparateurs et plus largement à la problématique de l'amiante environnemental.

L'IFREMER a entrepris de former tous ses agents concernés. Ils font appel à la société AMAXTEO qui présente l'avantage d'avoir un intervenant géologue permettant d'adapter les propos au public cible.

L'UBO prévoit également de faire suivre la formation SS4 à ses agents.

Le BRGM pourrait proposer un module complémentaire sur l'amiante environnemental. Les modalités restent à définir.

5. Evaluation du risque en amont

La note interne IFREMER sur la mise en œuvre de la traçabilité de l'évaluation du risque « amiantifère » a été communiqué au GT.

Après en avoir pris connaissance, les géologues du GT pourront s'en inspirer afin de proposer une méthodologie équivalente et éventuellement compléter par les pratiques hors champ de l'IFREMER.

6. Actions à réaliser :

- Déterminer les échantillons et les modes opératoires à utiliser pour les analyses et réaliser les mesurages sur le site Géosciences Montpellier avec ITGA (prestation d'aide à l'échantillonnage, prélèvements en sécurité et analyses) [lithopréparateurs/préventeurs].
- Contacter AMEXTEO et d'autres agences de formation SS4; Voir avec les ISST ou les conseillers de prévention du ministère pour l'aspect formation sur l'amiante environnemental. [Préventeurs]
- Proposer une méthodologie d'évaluation du risque « amiantifère » en s'inspirant du document de l'IFREMER [Géologues]